

Règlements du tirage – Crédit voyage de 10 000 $

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN CRÉDIT VOYAGE D'UNE VALEUR TOTALE DE 10 000 $

Applicable dans l'un des villages Club Med suivants : Club Med Cancun, Mexique ou Club Med Punta Canada, République Dominicaine.

Valide jusqu'au 15 janvier 2027

Admissibilité :

- Le tirage est ouvert uniquement aux personnes âgées de 18 ans et plus.
- Les participants doivent être résidents du Québec.

1. **Prix :**

 Le gagnant recevra un **crédit voyage d'une valeur de 10 000 $** applicable sur un forfait au Club Med Cancun ou Punta Canada **offert par Comptoir Club Med Boucherville – Voyages Orientation**, qui sera envoyé par courriel après le tirage.

2. **Conditions d'utilisation :**

- Le séjour doit être utilisé au plus tard le **28 février 2028**.
- Les semaines de Noël et du Jour de l'An, les vacances scolaires de février et mars, le congé de Pâques ainsi que les mois de juillet et août sont exclus.
- Les réservations ne peuvent pas être effectuées durant les périodes de fermeture saisonnière des villages. Club Med se réserve le droit d'imposer une date en fonction des disponibilités.
- Les réservations sont acceptées selon une disponibilité exclusivement réservée aux gagnants de concours, et non selon les disponibilités des ventes régulières. Elles ne peuvent être confirmées que 90 jours ou moins avant le départ.
- Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre promotion.
- Pour connaître les conditions générales applicables, veuillez consulter la brochure de Club Med Ventes Canada inc. en vigueur ainsi que le site d'Air Canada.
- Cette offre n'est **ni monnayable ni transférable**. En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, le voyage ne peut être reporté.
- Un surclassement vers une catégorie de chambre supérieure peut être demandé, sous réserve de disponibilité et moyennant des frais additionnels à la charge du gagnant.



3. **Dispositions générales :**

- En participant au tirage, les participants acceptent ces règlements.
- Le prix est **non transférable** et **ne peut être échangé contre de l'argent**.
- Le tirage est organisé conformément aux lois en vigueur au Québec.

Bonne chance à tous les participants!

Au total, 2000 billets ont été imprimés et numérotés de 0001 à 2000. Réclamation du prix: le vendredi 15 janvier 2027 à 12h, à la Fondation de La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal Inc., situé au 2335, rue Guénette, Montréal (Québec) H4R 2E9. Date et heure limites de réclamation du prix : l**e 15 février 2027 à 11 h**. Pour plus d'information sur le règlement de participation et de fonctionnement du tirage, communiquez avec la Fondation de La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal au 514-907-6865.

Réservé aux 18 ans et plus.

Licence RACJ : L-06701

En partenariat avec :

Comptoir Club Med Boucherville